

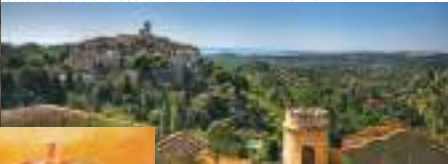
A ne pas Manquer !

Informations utiles

CIRCUIT DES 3 COMMUNES

* À Saint-Paul de Vence

- Le village fortifié
- La Fondation Maeght
- La chapelle Folon
- Les galeries et ateliers d'art
- La Grande Fontaine
- Le cimetière et la tombe de M. Chagall

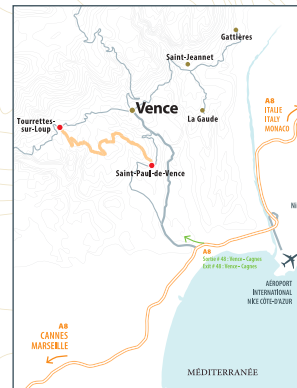


* À Tourrettes-sur-Loup

- L'Hôtel de Ville et son Espace Muséal
- La Bastide aux Violettes
- L'Église St Grégoire
- Le village et ses artisans
- La nature et l'environnement



Domaine des Courmettes



Comment venir à Saint-Paul de Vence

Par l'autoroute A8

- De Cannes : sortie 47 - Vence.
 - De Nice : sortie 48 - Vence.
- Suivre Vence puis Saint-Paul par la RD 436.

Stationnement :

- 4 parkings municipaux.
- (information office de tourisme)

* Offices de Tourisme

Pour tout renseignement sur votre séjour, hébergement et restauration :

Saint-Paul de Vence :

2 rue Grande

Tél. +33 (0)4 93 32 86 95 - saint-pauldevence.com

Tourrettes-sur-Loup :

2 place de la Libération

Tél. +33 (0)4 93 24 18 93 - tourrettessurloup.com

* Respectons la nature

Le circuit des trois communes emprunte des chemins et sentiers situés dans l'espace protégé du massif forestier de la Sine. Pour le bien de tous et la sauvegarde de ce site privilégié, de sa faune et de sa flore, le respect de règles simples et de bon sens s'impose :

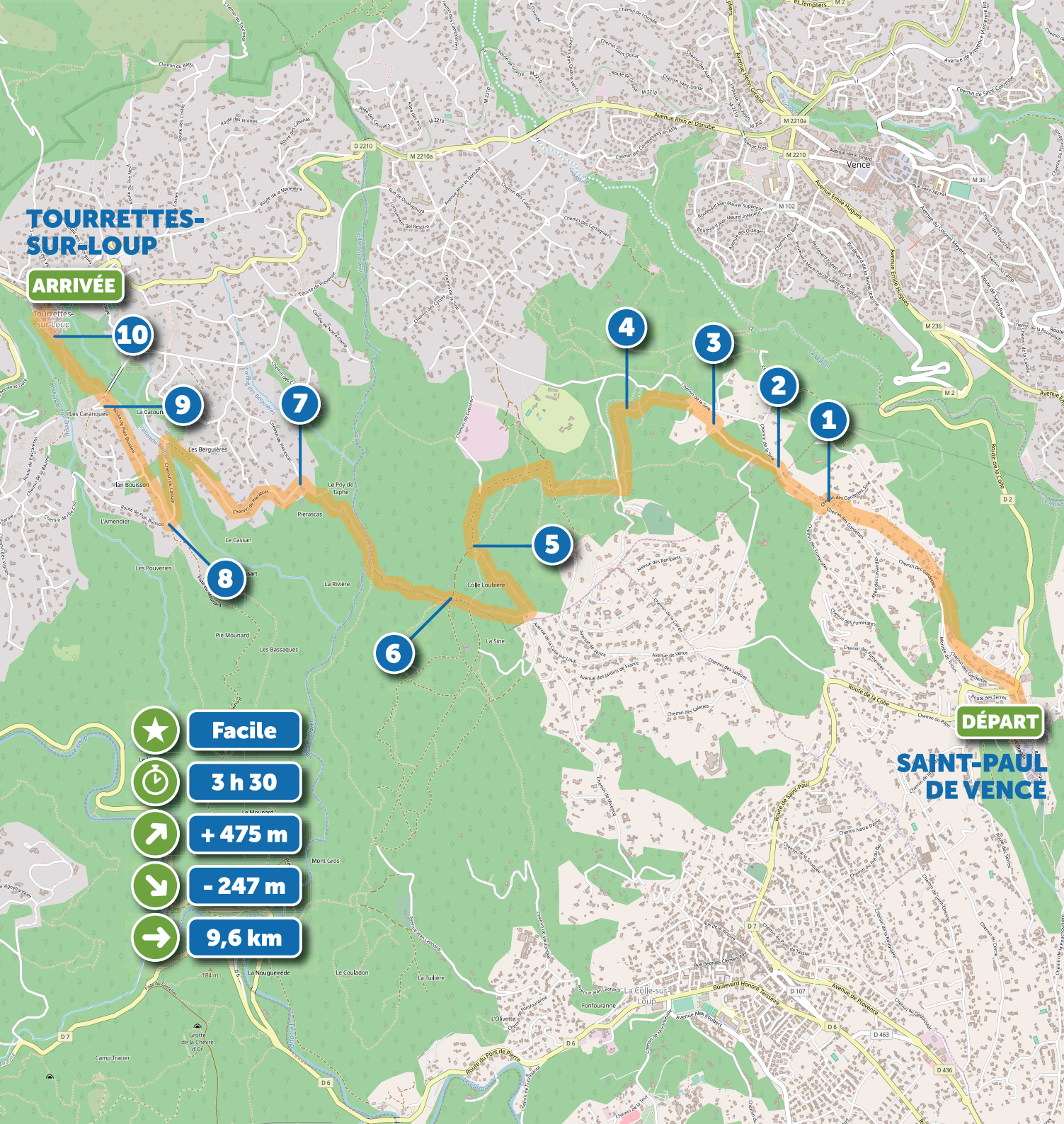
- restez sur les parcours balisés
- n'allumez pas de feu et ne fumez pas
- ni camping, ni bivouac
- ne jetez aucun déchet dans la nature
- aucune cueillette
- les chiens doivent être tenus en laisse

* En savoir plus

Visitez le site internet du circuit des trois communes, vous y trouverez de nombreux détails sur le parcours et les curiosités à ne pas manquer. <https://venceouest.fr/randonnee/>

de Saint-Paul de Vence à Tourrettes-sur-Loup





DÉPART Le départ se situe à l'office de tourisme. Sortez du village et allez jusqu'à la chapelle Sainte-Claire. À la chapelle Sainte-Claire, Balise 240 (non numérotée) prenez l'escalier direction Les Gardettes, Le Malvan, Vence.

1 Balise 249 (non numérotée) Prenez à gauche la direction Le Malvan, Vence ; puis à droite le chemin des Gardettes vers la Vague de Saint-Paul, La Bastide des Oliviers. Prenez garde à la circulation.

2 À l'embranchement, prenez le chemin des Salettes à gauche puis, avant la Vague de Saint-Paul, suivez le chemin des Noisetiers en prolongement de la route.

3 Prenez à droite puis tout de suite à gauche passez devant le portail et longez la clôture. Traversez ensuite le chemin goudronné, le sentier continue le long du terrain occupé par une caravane.

4 À l'intersection avec le GR 653 A, tournez à gauche. Suivez le GR : balise 144 Colle Loubière, La Colle-sur-Loup, Tourrettes-sur-Loup ; balise 145 La Colle-sur-Loup par Colle Loubière, Tourrettes-sur-Loup.

5 Prenez le chemin à gauche puis empruntez le chemin qui descend sur la gauche. Quand vous arrivez aux habitations, prenez le chemin qui monte sur votre droite.

6 Balise 146 (non numérotée) Prenez en face la direction Vallon du Clarel, Tourrettes-sur-Loup, Le Mounard - GR 653A. Traversez le Clarel à gué et remontez le sentier. En arrivant à la grande villa moderne, prenez à gauche.

7 Balise 157. Prenez la direction Plan Buisson, Le Mounard GR A, Tourrettes-sur-Loup.

8 Balise 154. Prenez à droite la direction Tourrettes-sur-Loup.

9 Quittez la route de Plan Buisson sur la droite. Balise 153 Prenez la direction Tourrettes-sur-Loup. Passez le pont enjambant l'ancienne voie de chemin de fer et montez jusqu'au village par la calade.

10 Profitez de la vue à la table d'orientation; puis entrez dans le village vers la gauche et rejoignez l'office de tourisme.

ARRIVÉE L'arrivée se situe à l'office de tourisme, place de la Libération.

★ Facile

🕒 3 h 30

⬆️ + 475 m

⬇️ - 247 m

➡️ 9,6 km